

**Faits de vols , cambriolages , tentatives (florilège) sur le ressort de la
compagnie de gendarmerie départementale de BEAUNE.
- 1er trimestre 2019 -**

Madame L 80 ans Merceuil

Manière d'opérer La victime s'absente trois minutes de son domicile pour se rendre dans son garage situé sous la maison. A son retour elle constate la présence d'un homme dans sa chambre, lequel s'enfuit aussitôt.
Le soir, la victime constate que des bijoux qui se trouvaient dissimulés dans sa salle de bain ont disparu. Préjudice de l'ordre de 800 euros.

Madame V 38 ans Aubigny en plaine

Manière d'opérer Le ou les auteurs brise(nt) la fenêtre de la chambre enfant à l'aide d'une pierre. Et pénètre(nt) ainsi dans le domicile. Ils fouillent la chambre parentale ainsi que la salle de bain dans laquelle, ils dérobent plusieurs bijoux. Ces derniers étaient posés sur un meuble de salle de bain, laissés à vue. Les auteurs traversent ensuite le salon sans le fouiller puis sortent par la porte fenêtre de celui-ci. Aucun système de protection ou de surveillance n'est présent. Le préjudice avoisine les 1000 euros.

Madame D 55 ans Seurre

Manière d'opérer Le ou les auteurs se sont emparé(s) du vélo électrique appartenant à la victime pendant qu'elle se trouvait à la pharmacie. Le vélo était posé contre la façade d'un bâtiment, sans antivol . Préjudice de 800 euros.

Monsieur D 45 ans Saint Jean de Losne

Manière d'opérer La victime chemine dans la rue, portant en bandoulière un sac de transport contenant un ordinateur portable de marque Apple. Une moto cross type 50cm3 survient par l'arrière et le pilote parvient à arracher le sac de la victime avant de prendre la fuite.

Madame P 23 ans Meursault

Manière d'opérer Le ou les auteurs pénètrent dans la maison par une porte fenêtre située à l'arrière de la maison qu'ils forcent en exerçant une poussée.
A l'intérieur, toutes les pièces sont fouillées.
Le vol porte sur des bijoux en or, une montre MASERATI qui se trouvaient dans la table de chevet de la chambre, un IPHONE7 posé sur la table basse du salon. Un chéquier et une carte bancaire dans un tiroir de cuisine et environ 150 euros en pièces dans une tirelire. Le préjudice estimé avoisine les 3000 euros.

Madame G 85 ans Bouze les Beaune

Manière d'opérer Depuis décembre 2013, la mise en cause venait aider quelques heures par jour la victime (âgée) dans ses tâches quotidiennes (ménage, courses). Aucun contrat de travail ne liait la victime avec la mise en cause. Pour le paiement des courses, la victime laissait sa carte bancaire avec le code, en toute confiance, à la mise en cause.
Cette dernière en a profité pour dérober à la victime ses 3 chèquiers, imitant sa signature et encaissant à son profit des dizaines de formules de chèques. Elle a également utilisé la carte bancaire de la plaignante à des fins personnelles, avant qu'enfin la famille de la plaignante ne s'en aperçoive. Le préjudice total s'élève à 215.000 (deux cent quinze mille) euros.

Madame M 58 ans Seurre

Manière d'opérer La victime dépose son sac ainsi que son manteau sur une chaise le temps de se rendre aux toilettes de l'hôpital.
Le ou les auteurs ont attendu le départ de celle ci pour prendre le sac et partir avec. Perte passeport, CNI, carte vitale, carte grise, clefs de voiture et de domicile, moyens de paiement (chéquier, CB) et numéraire.

Entreprise Arnay le Duc

Manière d'opérer L'entreprise de BTP (bâtiment et travaux publics) gardait son matériel dans un petit container fermé par un cadenas à clé sur un chantier. Ce dernier a été scié par le ou les auteurs, lesquels ont emporté divers outillages, pour un préjudice estimé à 5000 euros environ.

Monsieur G 64 ans Losne

Manière d'opérer Le ou les auteurs pénètrent par effraction dans une maison placée sous alarme, dont les propriétaires sont absents depuis une semaine. La serrure de l'entrée principale a été fracturée. En dépit du déclenchement de l'alarme, les délinquants poursuivent le cambriolage (1 fois sur 10). Seuls les bijoux en or ont été volés, lesquels se trouvaient dans le chevet de la chambre parentale. Le préjudice est estimé à 3500 euros.

Mademoiselle V 25 ans Vosne-Romanée

Manière d'opérer La victime se fait dérober son téléphone portable au cours d'un repas de fête organisé à Vosne-Romanée. Le téléphone était posé sur la table, à la place de la victime. Préjudice de 200 euros.

Monsieur M 46 ans Beaune

Manière d'opérer Le ou les auteurs ont forcé la serrure de la porte d'accès au domicile avant de s'y introduire. Une fois à l'intérieur le système d' alarme s'est déclenché. Le ou les protagonistes ont pris la fuite sans rien dérober.

Monsieur G 34 ans Savigny les Beaune

Manière d'opérer Le ou les auteurs enjambent le mur à l'arrière de la propriété (domaine viticole avec cuverie et habitation). Puis, ils utilisent un support , présent dans le pool house, pour accéder au toit d'un bâtiment annexe et forcer la fenêtre du salon donnant sur l'arrière de la propriété.
Ils fouillent sommairement les pièces de l'habitation. Ils subtilisent les bijoux, présents dans la chambre parentale. Ils volent aussi 400 euros dissimulés dans une enveloppe en papier .

Madame S 34 ans Soussey sur brionne

Manière d'opérer La victime se rend à la boulangerie. Elle dépose son portefeuille sur le comptoir puis après avoir acheté son pain quitte les lieux en oubliant ce dernier. Quelques temps plus tard, lorsque la victime se rend compte de son oublie, elle retourne à la boulangerie mais le portefeuille a disparu. Perte de sa CNI, carte vitale, carte grise et carte bleue.

Madame R 64 ans Brazey en plaine

Manière d'opérer Le ou les auteurs fracturent la porte d'entrée principale du domicile des victimes avec un outil type pied de biche. Ils fouillent deux chambres et la salle de bains, trouvent et dérobent des bijoux, ainsi qu'un ordinateur portable. Pas de système d'alarme. Préjudice de l'ordre de 2000 euros.

Monsieur C 62 ans Ladoix Serrigny

Manière d'opérer La victime stationne habituellement son véhicule devant le siège de sa société, en bordure de la voie publique. Il retrouve la vitre avant gauche de son véhicule entièrement brisée. A l'intérieur, un manteau lui appartenant a été dérobé. Celle-ci était déposé sur le siège avant passager et était visible depuis l'extérieur. Il eut fallu que rien ne soit visible dans l'habitacle depuis l'extérieur.

Madame C 72 ans Brazey en plaine

Manière d'opérer La victime effectue des courses dans un magasin. Au passage en caisse, cette dernière s'aperçoit qu'elle s'est faite dérober son porte feuille , lequel se trouvait dans son sac demeuré ouvert. Perte des moyens de paiement et pièces d'identité .

Monsieur R 19 ans Nuits Saint Georges

Manière d'opérer Après avoir quitté son bus, sur le chemin menant à son lieu d'emploi, la victime se fait subtiliser son portefeuille, présent dans un sac à dos, qu'il portait sur lui. Le portefeuille se situait dans une poche extérieure du sac à dos , demeurée par ailleurs ouverte. La victime ne s'est aperçue de rien. Perte des documents d'identité, permis de conduire et moyens de paiement.

Madame E 55 ans Seurre

Manière d'opérer La victime rencontre un homme sur un site internet, ils se retrouvent le dimanche midi afin de faire connaissance. La victime passe le chercher devant son domicile à Dijon et ils déjeunent ensemble au restaurant. L'intéressé prétend avoir oublié sa carte bancaire au moment de régler l'addition, ensuite il lui demande de lui avancer le paiement de 3 paquets de cigarettes, puis la consommation d'une boisson dans un bar. Ils se rendent ensuite chez des amis du mis en cause et celui-ci s'absente à plusieurs reprises et ne revient finalement plus. Au bout d'une heure d'attente chez l'ami et après plusieurs appels téléphoniques sans réponse, la victime repart. Le soir elle s'aperçoit du vol de sa carte bancaire puis fait opposition immédiatement. Elle ignore si des montants ont été prélevés pour le moment, mais le mis en cause a quoi qu'il en soit tenté des retraits.

Société Brazey en plaine

Manière d'opérer Le ou les auteurs forcent à l'aide d'un outil la porte de la cuisine du bâtiment. Ils pénètrent dans les locaux et dérobent la somme de 300 euros en numéraire. L'argent était dans une boîte dans le tiroir d'un meuble de bureau. Préjudice de 300 euros.

Société Corgoloin

Manière d'opérer Un ou plusieurs individus s'immiscent sur le site. Ils procèdent à la perforation de deux réservoirs d'engins de chantier et subtilisent une quantité ignorée de carburant. Plusieurs dizaines de litres de gas-oil sont retrouvées répandues au sol du fait de la perforation des réservoirs. Un autre week-end, les faits sont renouvelés au moyen d'un mode opératoire similaire. Enfin, plus tard et à nouveau, le ou les auteurs pénètrent sur le site et subtilisent environ 600 litres de gas-oil dans un des réservoirs, par siphonnage. Le plaignant fait équiper le site d'une caméra de surveillance à l'issue de la première réitération des faits. Le plaignant estime le volume de gas-oil dérobé à 1200 litres.

Madame G 92 ans Meursault

Manière d'opérer Les auteurs repèrent les lieux pendant plusieurs minutes et se rendent au niveau du portillon de la victime par trois fois. Ils réussissent à l'ouvrir sans le forcer. Profitant du fait que la victime est sortie de son domicile, l'un des individus pénètre dans l'habitation et dérobe une montre dans la cuisine puis deux chaînes en or qui se trouvaient dans le tiroir du chevet, puis le porte-monnaie et le porte-feuille de la victime contenant respectivement du numéraire et des documents administratifs, lesquels étaient posés sur la petite table du salon. Lorsque la victime sort de son cabanon, elle tombe nez à nez avec l'individu qui lui demande si elle a des arbres à élaguer, puis il quitte les lieux sans être inquiété. La victime, rentrant à son domicile, se rend compte des objets qui ont été dérobés, appelle son fils qui vient la rejoindre, accompagné du policier municipal de la commune.
Préjudice de 250 euros en numéraire, d'une montre et de deux chaînes en or.

Monsieur S 55 ans Reulle Vergy

Manière d'opérer La victime se trouve à un salon de la moto avec ses deux enfants. Il réalise un achat avec sa carte de paiement à un stand. Suite à cet achat, il se dirige vers la sortie avec sa famille. L'un des deux enfants s'aperçoit alors que le sac à dos porté par le père est grand ouvert. Le portefeuille est dérobé. Il reçoit peu après sur son smartphone un sms de sa banque relatif à un retrait de 900 euros. Il est assez probable que le mis en cause ait pu surprendre le code de la victime lorsque cette dernière a effectué son paiement et utilisé sa carte bleue. Il ne lui restait ensuite qu'à ouvrir le sac et à voler le portefeuille. Préjudice de 900 euros et perte des pièces d'identité et moyens de paiement.

Monsieur L 69 ans Beaune

Manière d'opérer La victime prend une jeune femme en stop. Ils parcourent ensemble quelques kilomètres. La victime dépose à sa demande l'auto stoppeuse. Une fois la jeune femme descendue, la victime reprend la route et remarque à hauteur de Corberon que son portefeuille situé à l'arrière de son siège est dérobé. Perte des pièces d'identité et moyens de paiement.

Madame M 48 ans Meloisey

Manière d'opérer Le ou les auteurs pénètrent à l'intérieur du domicile de la victime par la porte d'entrée qui n'est pas fermée à clef. Ils visitent toutes les pièces de la maison et dérobent 150 euros en espèces (trois billets de 50 euros) qui se trouvaient dans un sac à main, dans la salle à manger.

Madame V 90 ans Beaune

Manière d'opérer Alors qu'elle se trouve sur la voie publique, de retour du supermarché, la victime, âgée de 90 ans, est abordée par deux hommes présents dans un véhicule. Le conducteur sort et se dirige vers elle. Il lui montre une bague et un collier en disant qu'il s'agit de bijoux de sa mère. Il tente de mettre le collier au cou de la victime. Il lui dit qu'il n'a pas réussi et lui donne les deux bijoux de pacotille. Après leur départ, la victime s'aperçoit qu'il lui manque les deux chaînes en or et l'alliance en or de son défunt époux qu'elle portait autour du cou. Préjudice de l'ordre de 1000 euros.

Madame G 37 ans Losne

Manière d'opérer Le ou les auteurs s'introduisent dans la propriété en passant par le grillage situé à l'arrière de la maison. Par la suite, ils fracturent la porte de la véranda puis la porte permettant de pénétrer dans le domicile. À l'intérieur de la maison, ils fouillent la chambre parentale, puis la salle de bain et y dérobent les bijoux, mal dissimulés. Le vol porte principalement sur des bijoux, des objets multimédias et du numéraire. Préjudice de l'ordre de 3000 euros.

Il est essentiel d'adopter et de faire connaître les attitudes et comportements suivants :

- Lors de la découverte d'un cambriolage ayant été commis à son domicile, il importe de ne toucher à rien, de ne pas ranger, de ne pas effacer les hypothétiques traces résiduelles. Seule **la préservation des lieux** permettra aux enquêteurs de la gendarmerie en charge des opérations de police technique et scientifique (PTS) de découvrir d'éventuels indices (relevés d'empreintes, traces ADN ..) permettant d'incriminer à terme leurs auteurs, de résoudre l'affaire et de retrouver les biens appartenant aux victimes .

- Utiliser le dispositif « **tranquillité vacances** » : en signalant son départ aux unités de gendarmerie, à son voisinage , aux référents participation citoyenne.

- En cas d'alerte, d'identification d'un fait sortant de l'ordinaire , **composer le 17** et rendre compte à la gendarmerie. Ne jamais avoir peur de déranger. Noter les faits , les éléments (plaques d'immatriculation) de manière aussi complète que possible, utiliser son téléphone et ses fonctionnalités : enregistrer, filmer, photographier...

- **Renforcer la protection passive** de son domicile autant qu'il est possible afin d'empêcher, de retarder, de compliquer les actes de prédation : barres de renforts permettant de sécuriser les volets, portes et fenêtres afin qu'ils ne cèdent pas à la première pression, portes blindées, barraudages , .. éclairages extérieurs déclenchés par détecteur de mouvement

Les cambrioleurs fracturent quasi systématiquement les accès **arrières** (portes fenêtres, baies vitrées, fenêtres , fenestrons ..) des villas et bâtisses qu'ils désirent cambrioler. Ceci dans la mesure où ils sont le plus souvent à l'abri des vues (haies hautes, murs, découverts à l'arrière ..) à la différence de la façade avant qui offre souvent des vues par le portail, par le voisinage, par l'environnement et donc augmente leur vulnérabilité et la probabilité qu'ils ont d'être repérés par des tiers.

Il convient donc d'insister sur la sécurisation de la façade arrière.

- **Alarmes autonomes** . Cela est très efficace. L'essentiel des kits (magasins de bricolage) comprennent des détecteurs d'ouverture de portes, de fenêtres, des radars images détecteurs de mouvement .. reliés à une centrale déclenchant la sirène d'alerte en cas d'intrusion. Cette centrale pilote l'ensemble et peut transmettre images et alerte à votre smartphone. L'essentiel des cambrioleurs prend la fuite. Certains demeurent néanmoins , repèrent et détruisent la centrale (ce qui neutralise la sirène et empêche la diffusion de photos par MMS) et procèdent au cambriolage malgré tout. Cela est néanmoins rare. Neuf fois sur dix ils prennent la fuite.

En cas de déploiement d'une sirène extérieure couplée à un système d'alarme filaire (alimentation électrique par câble) , notamment dans les commerces , veiller à ce que le hurleur soit positionné le plus haut possible pour éviter sa neutralisation avec de la mousse expansive . L'absence de son induit l'absence de réaction du voisinage et donc et hélas le succès du cambriolage.

Apposer le cas échéant des plaques signalétiques et auto-collants **récents** laissant croire à l'existence d'un dispositif d'alarme ou télésurveillance, chien... déployer des caméras factices à leds et témoins lumineux clignotants..... etc.

- La sécurité est un coût qu'il est très valable d'assumer mais aussi une discipline de comportement : En cas de sortie **brève ou prolongée** (si absence d'automatisme d'ouverture et fermeture) faire l'effort de sortir de son véhicule et de fermer le portail d'accès à sa résidence.

Portail ouvert et absence de véhicule stationné égale incitation au cambriolage

- Ne pas hésiter à laisser tout ou partie de son domicile éclairé, tout particulièrement en début de soirée , ou la nuit, laissant croire à une présence, en cas d'absence temporaire ou prolongée . Notamment à l'automne aux changements d'horaires.

- Fermer à clef sa porte d'entrée y compris lorsque l'on est présent à son domicile (« home jacking » et vol d'opportunité). Ne pas positionner les clefs donnant accès aux véhicules à proximité de la porte d'entrée sur la commode , la console , le vide poche...., visuellement et immédiatement accessibles.

- Lors d'un départ prolongé notamment (vacances, week-end..) et suivant une même logique ne pas laisser accessibles les clefs des véhicules demeurant dans la propriété (second véhicule, véhicule utilitaire etc.). Il importe de les dissimuler tout particulièrement.

- Fermer à clef sa voiture, ne rien laisser d'apparent dans l'habitacle au risque de le voir assez probablement vandalisé (custode, vitre brisée..) et de se faire voler l'ensemble des objets apparents , et par voie de conséquence ceux également présents dans la boîte à gants et dans le coffre: portefeuille, smartphone, sacoche, veste, manteau, sacs etc.

- Les délais inhérents à un cambriolage sont courts, entre 5 et 15 minutes . Sont privilégiés les objets multi média peu lourds et onéreux, facilement transportables et aisément revendables sur les sites commerciaux (« Ebay », « Le bon coin » et autres..). Sont privilégiés surtout le numéraire et les **bijoux, le métal précieux**. L'absence d'or implique à terme l'absence de cambriolages. C'est à peu près aussi simple que cela.

- A chaque particulier de conserver si possible son or dans le coffre d' une banque , à ne le sortir que pour des occasions ciblées et particulières.

Rares sont ceux et celles qui privilégient cette solution. Il est alors absolument essentiel de conserver son or, ses valeurs dans une cache qui ne soit ni la table de chevet dans la chambre parentale, ni la salle de bains, lesquelles seront systématiquement fouillées . Les bijoux y sont quasi systématiquement dissimulés et donc systématiquement trouvés. Là encore mieux vaut renoncer à la commodité , à la facilité. Si la cache est **difficilement accessible** , peu pratique le cas échéant pour ce qui est de cacher et de retirer ses bijoux , on peut imaginer qu'elle pourra au final échapper aux cambrioleurs. Privilégier ainsi le garage, le grenier etc.

- Les démarcheurs et colporteurs en porte à porte peuvent être des délinquants en repérage ou prêts à commettre un acte délictuel en fonction des opportunités. Un vrai commercial cherchera à obtenir un rendez vous pour faire une démonstration relative au produit ou service qu'il cherche à vous vendre. Il cherchera à rencontrer les deux décisionnaires et très rarement un seul , sous peine de ne pouvoir vendre ou vous voir vous rétracter au cours du délai légal. Vous pouvez exiger la production d'une carte professionnelle, d'une carte d'identité. Ne faites jamais rentrer quiconque dans votre domicile lors d'un premier contact. JAMAIS. Se méfier notamment des gens les plus sympathiques et les plus insoupçonnables. Une jeune femme à l'air angélique qui vous demande une signature au titre d'une pétition pour la défense des handicapés par exemple , que vous aurez fait entrer, à qui vous servirez un verre, et qui vous fera la

conversation n'a qu'un but : Vous occuper pendant que son complice fouille toutes les pièces de la maison à la recherche de bijoux et d'espèces.

- Les personnes âgées sont les plus vulnérables. Une fois que le contact est pris , que la garde est baissée , que l'interlocuteur paraît sympathique , que la relation est nouée , elles ne se méfient plus ou moins. Le faux agent des eaux prétextant une fuite , le faux agent du gaz, le faux couvreur ayant repéré une prétendue fuite sur la toiture, le faux élagueur peut rentrer seul ou avec un complice. Pendant que l'un occupe le ou les victimes , le second fouille les chambres, cherche et trouve les objets de valeur (bijoux et cash) . Ils prétextent une urgence puis ressortent avec le produit de leur larcin. Il est essentiel dans le cas d'un couple de personnes âgées ou pour une personne âgée vivant seule que la famille soit particulièrement vigilante pour la sauvegarde des bijoux, objets de valeur et numéraire présents au domicile. Ceux-ci sont en général très facilement accessibles et dissimulés toujours aux mêmes endroits. Il est essentiel également que la famille se soucie des chéquiers, cartes de paiement et relevés de compte des personnes âgées. Celles-ci peuvent être hypothétiquement victimes d'auxiliaires de vie, d'assistantes, d'intervenants qui profitent de leur vulnérabilité et de la confiance qui est placée en eux pour les dépouiller.

- Une opération classique, en réunion (c'est à dire incluant plusieurs complices) , consiste à faire rentrer au domicile d'une personne âgée, de préférence, un faux agent des eaux ou autre ... qui prétextera une opération de vérification d'une pollution ou d'une fuite ou tout autre motif fallacieux. Un peu après il est rejoint par des complices qui se prétendent policiers et procèdent à son « arrestation » Ils exhibent en général de fausses plaque police et de faux brassards POLICE. Ils demandent alors à la victime de vérifier si elle n'a pas fait l'objet d'un vol. Celle ci se dirige directement vers sa cache à bijoux , révèle donc sa localisation , vérifie qu'il ne manque rien puis la referme. Les malfaiteurs la remercient, l'occupent et l'un d'entre eux va rechercher les valeurs puis ils s'exfilent tous ensemble. Un peu après la victime se rend compte de la supercherie et du vol de ses bijoux et économies.

- Une autre logique d'atteinte aux biens classique dite « vol au collier » ou « vol à la carte routière » consiste pour le malfaiteur à solliciter une femme âgée conductrice ou passagère d'un véhicule . La démarche de vol par ruse consiste à lui faire baisser la vitre, l'enlacer et lui remettre autour du cou sous un prétexte fallacieux un collier en métal de pacotille et ce faisant lui subtiliser dans le même temps le collier en or véritable qu'elle porte autour du cou. Autre procédé : Lorsqu'un sac à main ou une sacoche est repérée placée sur le siège passager , détourner son attention et masquer le sac ou la sacoche en déployant une carte routière , lui poser une question sur la localisation de l'hôpital ou de la mairie et s'emparer sans que la victime s'en aperçoive du sac ou de la sacoche.

Le mode opératoire est toujours le même : profiter de la naïveté, de la gentillesse ou de la serviabilité des gens pour leur subtiliser leurs valeurs par ruse en les surprenant et en détournant leur attention . Ces procédés sont également utilisés à l'encontre des personnes âgées , à pied. Le but étant de subtiliser colliers et bracelets en or et de leur substituer des colifichets. Il importe de ne pas se laisser aborder par un inconnu, pour quelque raison que ce soit.

- Pour les personnes âgées qui disposent d'une carte de crédit , il apparaît que les codes de sécurité apparaissent souvent sur un support papier directement associé à la carte, la mémoire du titulaire de la carte étant souvent défaillante. En ce cas la vulnérabilité est grande en cas de vol. Pas de remboursement et c'est bien compréhensible de la part des organismes bancaires. Il convient que la famille proche y veille tout particulièrement. Il

convient d'être particulièrement prudent lors des passages en caisse des supermarchés , lieu où les cartes bancaires sont le plus souvent subtilisées après paiement et après que les délinquants aient repéré le code qui est composé sur le clavier ad hoc . Il convient de le masquer d'une main lors de la composition du code de l'autre main.

- Les auteurs des faits peuvent être des locaux de tous âges comme des délinquants de passage , voir des équipes organisées et très mobiles. Les faits peuvent avoir lieu de jour comme de nuit. Cependant les vols en résidences principales se situent plus généralement en journée (matinée ou fin d'après midi et tombée de la nuit) en l'absence de leurs occupants. Les vols nocturnes concernent davantage les dépendances, les résidences secondaires, et les locaux professionnels et commerciaux.

- A l'échelon municipal **la vidéo protection** est un moyen de dissuasion efficace qui facilite également grandement la résolution d'enquêtes en cas de commission d'actes délictueux. Déploiement d'un système permettant une protection 24H/24, conservation des images et vidéos une dizaine de jours (enregistreur de données placé en un lieu sûr à la mairie) afin de faciliter les investigations judiciaires en cas de dépôt de plainte.

Cela peut faire l'objet d'une réflexion au sein d'un conseil , d'un bassin de population quelle qu'en soit la taille.

Elle ne nécessite pas de compétences particulières, elle ne nécessite pas de se doter d'une police municipale . Elle représente certes un coût d'acquisition , de mise en place et de maintenance élevé mais elle peut s'avérer extrêmement utile et aide considérablement à la résolution des enquêtes.

- Ne pas positionner son téléphone portable ou son portefeuille dans la poche arrière de son jean mais privilégier la poche avant. Bien sûr c'est moins agréable et moins pratique mais en ce cas vous êtes certain(e) de ne pas vous le faire voler. Dans le premier cas il suffira au délinquant de détourner votre attention (coup d'épaule ou autres ..) pour parvenir à vous le subtiliser.

- Demeurer toujours sur ses gardes, être vigilant et se préoccuper des vols à la tire. Il est aisé pour un jeune délinquant de détourner votre attention par un prétexte fallacieux (demande de cigarette, renseignement etc.) , de se saisir en l'arrachant d'un téléphone, d'un sac, d'un porte monnaie présent dans votre main et de prendre la fuite en courant .

- Si on vous contacte par téléphone et que l'on vous fait savoir que vous avez gagné un dîner ou un déjeuner dans un établissement gastronomique voisin de votre domicile et que la condition impérative associée consiste en ce que vous vous y rendiez à un horaire et une journée bien définis , il est plus que probable que le bût est de vous cambrioler pendant que vous vous y rendrez.

- Au moment des courses dans un supermarché , une femme se doit de conserver son sac à main toujours fermé et sous surveillance constante s'il est positionné dans le caddie ou sur la hanse prévue pour le supporter.

Il convient également d'être très vigilant lors du transfert des courses du caddie jusqu'au coffre de la voiture . Les sacs sont alors parfois laissés ouverts et sans surveillance sur le caddie même ou sur le siège avant du véhicule. Dans la même logique, conserver le véhicule fermé durant le temps où le caddie est rapporté à son emplacement de stockage.

- En cas de cambriolage, veiller à ne pas conserver la correspondance bancaire précisant le code associé à votre carte de paiement. Si votre carte est demeurée à votre domicile et si les délinquants décident de se donner du temps ils prendront soin de consulter les documents de gestion associés à votre compte et donc d'en prendre connaissance pour ensuite pouvoir effectuer des retraits frauduleux.
- Il est absolument impératif pour les entreprises détentrices d'un coffre fort dans leurs locaux professionnel de sceller celui ci , soit au sol, soit au mur porteur sur lequel il se trouve adossé ou posé. Dans le cas contraire, en cas d'effraction, les cambrioleurs repartent systématiquement avec et l'ouvrent en général à couvert, à proximité d'une zone boisée.
- Ne pas afficher sur les réseaux sociaux l'intérieur de votre domicile ou ce qui est présent dans votre garage hors règles strictes de confidentialité et d'accès aux publications dont il est question. Dans la même logique ne pas communiquer sur vos absences planifiées (voyages, déplacements ...), le faire plutôt à posteriori . Dans le cas contraire vous risquez hypothétiquement de divulguer des informations utiles à ceux qui seraient susceptibles de s'en prendre à vos biens.
- Veiller en cas d'absence à faire vider votre boîte aux lettres par votre voisinage. Un amoncellement de prospectus et lettres est un indicateur d'absence et donc de vulnérabilité de votre domicile.

Capitaine Hervé MOREAU
Commandant en second la compagnie de gendarmerie
départementale de Beaune